

CÔTES-D'ARMOR

CRÉATION ET INVESTISSEMENT POUR UN SÉCHOIR-REFROIDISSEUR

Quatre exploitations ont créé la cuma Argoat Bio.
Un séchoir à céréales arrive à Duault.

Dans un secteur où « *il est difficile de récolter les céréales à 15% d'humidité* », et c'est sans compter qu'en agriculture biologique, le salissement accru pénalise les taux d'humidité des récoltes, « *le séchoir est indispensable pour bien conserver et trier nos produits.* » L'analyse résumée par Olivier Le Provost justifie la création de la cuma Argoat Bio qu'il préside. Cette dernière a choisi un matériel Alvan Blanch DF I0500. Son brûleur de 800 kW fonctionne au gaz et le séchoir dispose d'un pré-nettoyeur avec boîte à cascade et aspirateur de 2,2 kW. L'ensemble est alimenté par une génératrice qui nécessite 26 kW. Le séchoir-refroidisseur fonctionne avec des tapis : un supérieur où les céréales sèchent et un inférieur où le produit refroidit avant d'être rechargé dans la remorque. Il offre de la souplesse dans son utilisation, en permettant de sécher des petits volumes (500 kg), comme des grands (60 t). Les quatre exploitants ont plus de 14 produits différents à sécher. Cela représente environ 600 t/an. Leur investissement et l'installation leur ont coûté une somme de 120 000 € que des aides (conseils régional et départemental) ont partiellement financée. ■ Jean-Marc Roussel

